

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 21 du 18 mars 2022

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 6

CIRCULAIRE N° 206/ARM/DRH-AAE/EFPN/MOSIM

relative aux épreuves écrites de l'examen de connaissances générales en simulation N° 1 – session 2022.

Du 09 décembre 2021

CIRCULAIRE N° 206/ARM/DRH-AAE/EFPN/MOSIM relative aux épreuves écrites de l'examen de connaissances générales en simulation N° 1 – session 2022.

Du 09 décembre 2021

NOR A R M L 2 2 0 0 2 6 6 C

Référence(s) :

- > Code de la défense – partie réglementaire, 4 – Le personnel militaire.
- > Décret du 31 juillet 2021 portant nominations d'officiers généraux (n.i. BO ; JO n° 177 du 1er août 2021, texte n° 75).
- > Arrêté du 30 décembre 2020 portant organisation de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air (n.i. BO ; JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 66).
- > Directive N° 660/ARM/DRH-AAE/SDEF/BAF du 12 juillet 2021 relative aux épreuves écrites des concours, examens et sélections de l'armée de l'air et de l'espace (n.i. BO).
- > Consignes permanentes d'instruction des moniteurs simulateur du 11 avril 2019 (n.i. BO).
- > [Instruction N° 3629/ARM/DRH-AA/EFPN/MOSIM du 24 mai 2018 relative à la progression professionnelle des sous-officiers « moniteur simulateur de vol » de l'armée de l'air.](#)

Pièce(s) jointe(s) :

Quatre annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

- > [Circulaire N° 125/ARM/DRH-AA/EFPN/MOSIM du 06 octobre 2020 relative aux épreuves écrites de l'examen de connaissances générales en simulation n° 1 – session 2021.](#)

Référence de publication :

1. GÉNÉRALITÉS

Des épreuves écrites de l'examen de connaissances générales en simulation n° 1 (ECGS 1) seront organisées en 2022. Elles seront constituées de trois unités de valeurs écrites et ne feront l'objet que d'une seule session annuelle. La réussite à l'ECGS 1 permet au personnel d'obtenir par équivalence la partie professionnelle de la sélection n° 2 (S2).

La présente circulaire définit les dispositions relatives aux candidatures, à l'organisation et au déroulement des épreuves.

2. PRÉSENTATION AUX ÉPREUVES

2.1. Condition

Conformément au point 4.2 de l'instruction de sixième référence relative à la progression professionnelle des sous-officiers moniteurs simulateur de vol de l'armée de l'Air et de l'Espace, le moniteur opérationnel peut présenter l'ECGS 1 sous réserve de détenir le brevet élémentaire (BE) depuis vingt-quatre mois au moins au 31 mars de l'année de cet examen (soit pour la session 2022, détention du BE avant le 31 mars 2020).

2.2. Inscription

Les candidats se présenteront au service administration du personnel (SAP) des groupements de soutien des bases de défense (GSBdD).

L'inscription à l'examen de connaissances générales en simulation N° 1 (ECGS1) est obligatoire.

L'inscription à l'ECGS 1 ne vaut pas inscription à la sélection n° 2 (S2).

Elle ne vaut pas non plus autorisation à concourir.

La limite de dépôt des candidatures est fixée au mercredi 19 janvier 2022.

2.3. Autorisation à concourir

Les écoles de formation du personnel navigant (EFPN) établiront pour le mercredi 26 janvier 2022 la liste des candidats autorisés à concourir signée du Directeur des ressources humaines de l'armée de l'Air et de l'Espace (DRHAAE) ou de son délégué.

Cette liste sera consultable sur le site INTRADEF de la direction des ressources humaines de l'armée de l'Air et de l'Espace (DRHAAE).

3. CALENDRIER DES ÉPREUVES ET TRAVAUX

Le calendrier des épreuves et des travaux à réaliser est détaillé en annexe III.

4. ORGANISATION DES ÉPREUVES

Les épreuves de l'ECGS 1 se dérouleront le mercredi 25 mai 2022 sur la base aérienne 709 de Cognac.

Les membres de la commission de surveillance seront désignés conformément à la directive de quatrième référence relative aux épreuves écrites des concours, examens et sélections de l'armée de l'air et de l'espace.

Le président et les membres de la commission de surveillance prendront connaissance des consignes particulières diffusées par les EFPN.

5. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Une note d'organisation fixant les modalités pratiques du déroulement des épreuves de l'ECGS 1 sera diffusée par les EFPN dans le courant du mois de février 2022.

Conformément au point 6.2 de l'instruction de sixième référence, ces épreuves comprennent deux unités de valeur (UV) de seize questions à courtes réponses (QCR) au total et une épreuve de connaissance en langue anglaise.

— UV 1 (01 h 30) ,

* l'avion / hélicoptère du candidat : quatre QCR élaborées par le commandement d'emploi ;

* L'emploi tactique : trois QCR élaborées par le commandement d'emploi ;

* la sécurité des vols : trois QCR élaborées par le commandement d'emploi.

— UV 2 (01 h 00) ,

* connaissance des moyens de guerre électronique : six QCR élaborées par l'école de l'aviation de chasse (EAC).

— UV 3 (01h00) ,

* l'anglais aéronautique : quatre QCR au travers d'une épreuve d'évaluation de compréhension orale et de restitution écrite élaborées par l'EAC.

Les UV 2 et UV 3 sont identiques pour tous les candidats quel que soit le commandement d'appartenance. L'UV1 est spécifique à l'employeur (commandement, brigade, etc...) et au type d'appareil.

Pour réussir cet examen, une note au minimum de 12/20 est obligatoire à chaque UV. L'échec à une matière impose de représenter l'examen complet.

Nota : Le fond documentaire nécessaire à la préparation de l'ECGS 1 est donné en annexe II. Il est rappelé que certains fascicules peuvent mentionner des références de documentation à connaître.

6. PUBLICATION

La présente circulaire sera insérée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le général de brigade aérienne,
sous-directeur « écoles et formation »
de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air et de l'espace,*

Olivier GOUDAL.

ANNEXES

ANNEXE I.

RÔLE DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS

1. SERVICE ADMINISTRATION DU PERSONNEL DES GROUPEMENTS DE SOUTIEN DES BASES DE DÉFENSE

Les SAP des GSBdD sont responsables du recueil des candidatures et de la vérification de l'ensemble des conditions et prérequis à remplir.

1.1. Recueil des candidatures

1.1.1. Généralités

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au mercredi 19 janvier 2022. Le dépôt de candidature ne vaut pas autorisation à concourir.

1.1.2. Procédure de dépôt de candidature pour les sites équipés du système d'information des ressources humaines

Les intervenants enregistrent les candidatures dans le SIRH ORCHESTRA, selon la procédure suivante :

- transaction : PA 30,
- info type : 9500 « demande »,
- sous type : SE08 « candidature ECGS1 »,
- sélectionner le « type de demande » suivant le cas puis valider,
- le statut de la demande doit rester en cours,
- sélectionner le type de l'aéronef,
- sauvegarder.

Le formulaire de candidature du SIRH ORCHESTRA doit être signé par le responsable ayant recueilli la candidature et par l'administré. L'original est archivé dans le dossier individuel unique (DIU) du candidat, sous dossier « administration, partie 2 instruction - formation ».

2. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE / ÉCOLES DE FORMATION DU PERSONNEL NAVIGANT

2.1. Création du vivier.

Une fois que tous les candidats ont déposé leur candidature via le SAP et qu'il y a une demande en cours dans le SIRH, les EFPN créent le vivier. (Transaction : ZVIV_SEL / Type de travail EX / Travail ES1 / Année 2022).

2.2. Autorisation à concourir

Après vérification des conditions de candidatures, les EFPN établissent la liste des candidats autorisés à concourir. Cette liste est mise en ligne sur le site de la DRHAAE.

2.3. Centre d'examen

La base aérienne 709 est retenue comme centre unique pour l'organisation des épreuves écrites.

2.4. Commission de surveillance des épreuves écrites

Les EFPN éditent et transmettent les consignes particulières destinées au président de la commission de surveillance des épreuves écrites.

2.5. Commission de correction

Les EFPN organisent la commission de correction conformément aux consignes permanentes d'instruction des moniteurs simulateur (CPIMS du 11 avril 2019).

2.6. Commission de sélection

Les EFPN organisent la commission de sélection à l'issue de la commission de correction.

2.7. Communication des résultats

A l'issue de la commission de sélection, les EFPN mettent à jour les résultats des candidats dans le SIRH pour information aux intéressés.

- saisir les notes, le classement, la date de réussite, le résultat et l'annotation résultat,
- sauvegarder,
- sélectionner le matricule puis cliquer sur « mis à jour de l'info type concours ».

ANNEXE II.

FOND DOCUMENTAIRE POUR LA PRÉPARATION DE L'EXAMEN DE CONNAISSANCES GÉNÉRALES EN SIMULATION N° 1 (ECGS1).

Unité de valeur 1	Documentation de référence	Titres
Brigade aérienne de l'aviation de chasse	CIPN	<ul style="list-style-type: none"> — Titre A chapitre 3 et annexes - — Titre B chapitre 10
	CPMRA	— Réf : PA 03.334
	REAC	— Réf : MAA 3.3.1
	Documentation technique	<ul style="list-style-type: none"> — RENODOC (Rafale) — UCE, MCC (2000) — UCE, MCE (Alphajet)
	Documentation emploi basique	<ul style="list-style-type: none"> — RBUM (Rafale) — GUO basique M2000 (en fonction du vecteur). — AOC (Alphajet) — CBM (Alphajet)
Brigade aérienne d'appui et de projection	CPMRA	— Chapitres 1 (section 1), 6 et 7
	EATC Operations Manual	— Part A : Sections 8.1 / 8.2 / 8.3 / 8.4 / 8.6 / 12.3 / 12.7.1 / 12.10
	Documentation technique	<ul style="list-style-type: none"> — FCOM (A400M) — Flight manual + MANUT (C130) — UCD 106-1-01 à UCD 106-1-10 (C 160)
	CPMRAH	
	REH	
	Document technique	<ul style="list-style-type: none"> — MEB FENNEC — MCF 108 – Check-list
Forces aériennes stratégiques	Boeing Document N° C-135FR 1	— Sections I, III, V, VI, VII
	CPMRA C 135	— Réf : PA 03.334
DRH-AAE	CPMRA EFPN FR-GB 5-2 du 28/09/2018	

	REAF V6.0 du 06 novembre 2021	
	REAF (T) FR_GB_20160916 du 15 septembre 2016	
	Documentation technique GROB 120	<ul style="list-style-type: none"> — Grob 120 A Airplane flight manual — Crew memento n°1 - Révision 2 d'octobre 2018 — CPUT LFBG 12 juin 2019
	Documentation technique PC21	<ul style="list-style-type: none"> — TO 1T-FAFPC21-1AFM (volume 1 du manuel avion) ; — TO 1T-FAFPC-2AFM (volume 2 du manuel avion) ; — TO 1T-FAFPC21-1PCL (normal procedures) et 2PCL (emergency procedures) : cela correspond à la C/L PC-21 ; — FBM GF, IF, NT, NF et BFI (ed 1.2 oct 2020) lire page 10 à 23 et 84 à 88- CPUT LFBG 12 juin 2019
	Documentation technique SR 20	<ul style="list-style-type: none"> — CPUT BA 701 du 4 juillet 2019 — LOA entre la BA 701 et le CFAMI n° 307/ARM/CFAMI/CDMT/NP du 11 mars 19 — MTA SR 20 Navigation-solo-VDN-Radionav. 12 novembre 2019 — MTA SR 20 Pilotage de décembre 2020 — MCE 139-00 CIRRUS SR 20 édition septembre 2016. — POH SR 20 P/N 11934-004 du 15 mai 2013 avec révision A1 du 27 janvier 2016
	Documentation technique XINGU	<ul style="list-style-type: none"> — UCE 120-01/2017 — Standard procédures 2.0 du 04/2015 — Emergency/urgency procédures 2.1-édition 2018 — Caution avionics procédures 1.0 édition 2011 — Limitations – specific procedures 1.0 édition 2011
	Documentation technique Alphajet	<ul style="list-style-type: none"> — UCE – MCE

Unité de valeur 2	Documentation de référence	Titres
	Manuel de guerre électronique EPAA* édition 2016	

* Disponible sur le sharepoint des écoles de formation du personnel navigant (EFPN)

Unité de valeur 2	Documentation de référence	Titres
	Manuel de phraséologie Edition 2017_8 ième édition À jour au 12 octobre 2017	

ANNEXE III. CALENDRIER DES TRAVAUX

	RESPONSABLES	ACTIONS	DESTINATAIRES	DATE D'EXÉCUTION
1	GSBdD / SAP	Dépôt et enregistrement des candidatures dans le SIRH		Jusqu'au vendredi 19 janvier 2022.
2	DRH-AAE/EFPN	Mise en ligne de la liste des candidats autorisés à concourir.	Intradef	Jusqu'au vendredi 26 janvier 2022.
3	DRH-AAE/EFPN	Message de demande d'élaboration des sujets (UV1, UV2 et UV3).	Commandements gestionnaires (UV 1) EAC 00.315 – Cognac (UV 2 et UV 3)	Semaine 50/2022.
4	DRH-AAE/EFPN	Diffusion de la note d'organisation des épreuves	Candidats Centre d'examen	Semaine 6/2022.
5	DRH-AAE/EFPN	Commission de sélection des sujets. Maquettage, validation du projet et duplication.		Semaine 11/ 2022.
6	Centre d'examen Cognac	Déroulement des épreuves écrites.	Centre d'examen	Mercredi 25 mai 2022
7	DRH-AAE/EFPN	Tri et mise sous anonymat des copies		À l'issue des épreuves.
8	DRH-AAE/EFPN	Correction des épreuves (UV 1 – UV 2 – UV 3). +Traitement des résultats et commission d'admission.	Commission de corrections	Au plus tard semaine 24/2022.
9	DRH-AAE/EFPN	Diffusion des résultats.	DRHAAE/BAF/DESC Formation administrative des candidats	À l'issue de la correction.

ANNEXE IV.
FICHE DE CANDIDATURE AUX ÉPREUVES ÉCRITES DE L'EXAMEN DE CONNAISSANCES GÉNÉRALES EN SIMULATION N°1 (ECGS1).

**FICHE DE CANDIDATURE AUX
ÉPREUVES ÉCRITES DE L'EXAMEN DE CONNAISSANCES GÉNÉRALES
EN SIMULATION N°1 (ECGS1)**

NOM :

PRÉNOM :

NIA :

INDICE DE SPÉCIALISATION :

AVION DE COMPOSITION :

FORMATION ADMINISTRATIVE D'AFFECTATION :

UNITÉ D'AFFECTATION :

Date et signature du
responsable ayant recueilli
la signature

A....., le.....
Signature du candidat

Destinataires :

- DRH-AAE/EPFN - Tours
- Dossier administratif de l'intéressé (e).